

Construire le mouvement jusqu'au retrait du projet de loi travail

11 mars 2016

L'Union syndicale Solidaires exprime sa grande satisfaction face à la réussite de la mobilisation du 9 mars. Cette dernière a montré la volonté de nombreux salarié-es du privé et du public, d'étudiant-es, lycéen-nes, de chômeur-ses et de précaires, que le gouvernement retire son projet de loi. Ce n'est qu'un début.

Le rejet du projet de loi travail rassemble car il s'en prend à nos conditions et à notre temps de travail, aux conditions de défense de nos droits et à nos emplois, menacés aujourd'hui par un gouvernement totalement acquis au dogme patronal de la compétitivité. C'est ce que nous avons dit ce jour quand nous avons été reçus par Manuel Valls.

Nous avons réussi cette première étape, nous allons continuer avec les étudiant-es qui appellent d'ores et déjà à une nouvelle journée de manifestation le 17 mars.

Nous allons débattre avec les salarié-es dans nos entreprises et nos services, là où ces menaces sont dirigées aujourd'hui et là où elles risquent de se généraliser demain, afin d'élargir le mouvement.

Nous voyons déjà dans quelles difficultés le gouvernement se trouve. Cela ne peut que nous encourager à renforcer la lutte pour gagner par les manifestations et la grève. Celles-ci se préparent déjà dans cette période dans plusieurs secteurs : travail social, La Poste, SNCF, Fonction publique...

Alors il faut continuer en intersyndicale partout, avec les jeunes scolarisés, au travail, dans la précarité ou au chômage, le 17 dans la rue avec les lycéennes et les étudiant-es, le 24 parce que ce sera la présentation en conseil des ministres du projet de loi et le 31, jour d'appel commun de l'intersyndicale à la grève. L'Union syndicale appellera à la grève et déposera les préavis pour permettre à tous et toutes de participer à ces échéances.

Ces dates doivent nous permettre de faire monter en puissance la mobilisation jusqu'au retrait du projet de loi !

- Pour un statut des salarié-es garantissant les droits
- Réduction du temps de travail à 32 h
- Des emplois pour les besoins sociaux et écologiques

• Emplacement : [Edito >](#)

• Adresse de cet article :

<http://www.solidaires.org/Construire-le-mouvement-jusqu-au-retrait-du-projet-de-loi-travail-3904>